



Rencontre régionale de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration Traces : quels partenariats avec la Cité ? Lyon –12 décembre 2008

Créée en 2000 par Aralis (Association Rhône-Alpes pour le logement et l'insertion sociale), la biennale Traces, forum régional des mémoires d'immigrés en Rhône-Alpes, rassemble des partenaires associatifs et institutionnels engagés dans la réflexion et la production d'un travail sur les mémoires et l'histoire de l'immigration. Ce forum offre sur l'ensemble de la région une scène de débat public mais aussi une scène d'expression artistique et culturelle qui vise à faire évoluer le regard et les imaginaires sur l'immigration, tout en s'inscrivant résolument dans des catégories de pensée et d'action du mouvement et du devenir.

Signataire d'une convention cadre, l'association Aralis est un partenaire historique de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Cette rencontre régionale organisée en partenariat avec Aralis-Traces, l'Acse Rhône-Alpes, la Drac Rhône-Alpes et le musée Gadagne est l'occasion de poser la question des partenariats à développer entre la Cité et les acteurs rhônalpins, notamment dans le cadre du forum Traces.

SYNTHESE

Cette rencontre débute par quelques mots d'accueil de Madame Blazy, directrice du musée Gadagne. Première manifestation accueillie dans les locaux rénovés de ce bâtiment construit par des immigrés italiens au XVI^e siècle, cette rencontre est décrite comme tout à fait symbolique pour le musée Gadagne, la thématique de l'immigration et des partenariats étant deux volets de réflexion tout à fait centraux pour le musée.

En ouverture des travaux de la journée, Jacques Toubon souligne tout d'abord le dynamisme des acteurs rhônalpins, l'importance de l'existence de lieux tel que le musée Gadagne pour favoriser les débats et lier les enseignements du passé aux exigences de l'avenir et rappelle le partenariat historique qui lie Aralis-Traces à la Cité. Puis, il évoque quelques points significatifs de la réalisation actuelle du projet de la Cité :

- l'ouverture de la médiathèque au public en avril
- l'ouverture sur des questions internationales
- le travail pédagogique visant à faire de la Cité un véritable outil au service de l'enseignement
- une programmation artistique et culturelle et une activité de recherche en développement, notamment sur la question des lieux de mémoire de l'immigration.

Cela implique un travail ancré dans les réalités locales avec les porteurs de projets et un rôle d'aiguillon, de catalyseur et de donneur de sens pour la Cité. Malgré sa dimension réduite, la Cité a une ambition culturelle, éducative, civique importante qu'elle souhaite ancrer dans la réalité actuelle. La réponse des publics de la Cité – public traditionnel des musées, scolaires et personnes touchées directement ou indirectement par le sujet - est significative pour l'instant mais tout l'enjeu sera de poursuivre la construction de ce projet de manière participative.

Deux interventions sont ensuite proposées pour faire l'état du panorama régional sur l'enjeu de la diversité culturelle et les questions histoire/mémoire. Il s'agit de s'interroger sur le contexte dans lequel s'inscrit la dynamique Traces. Quel est le capital acquis depuis plusieurs années et quelles sont les perspectives à travailler ?

Alain Lombard, directeur des affaires culturelles de Rhône-Alpes, prend le premier la parole. Partant du constat qu'une place croissante est aujourd'hui faite aux questions histoire/mémoire de l'immigration, notamment en raison de leur rapport direct avec la problématique de la diversité culturelle, thématique majeure des politiques culturelles actuelles, il souligne le dynamisme particulier de la région sur



ces questions. Les initiatives mémorielles se sont multipliées et de multiples acteurs se sont mobilisés comme en témoigne les éditions successives du festival Traces.

Il note trois étapes, trois perspectives d'actions importantes :

- Les démarches pionnières : elles ont été l'œuvre principalement d'associations et de structures culturelles et ont été révélées dès la première édition de Traces en 2000. Cette même année, la Drac en collaboration avec le FAS publiait un volume intitulé « Ville, patrimoine, mémoire » constitué de récits et d'expériences révélant qu'en dehors des initiatives portées par des institutions culturelles ou des universités de la capitale régionale, il existait bien d'autres initiatives dans des centres urbains plus excentrés ou dans des lieux inattendus. Pour le Drac Rhône-Alpes, c'était déjà la possibilité d'un travail en réseau qui s'amorçait.
- Une initiative commune portée par les affaires culturelles et la région – l'appel à projet mémoire du XXe siècle en Rhône-Alpes – s'est avérée également centrale dans cette dynamique en permettant de définir de nouvelles perspectives d'actions. Ce dispositif destiné à apporter de l'aide aux projets, avec une double exigence scientifique et de valorisation culturelle, a permis que des croisements s'opèrent entre mémoire des migrations, mémoires des conflits et du travail. Les collectivités territoriales ont alors pu proposer des lieux pour rendre compte de ces thématiques (ex : le Rize de Villeurbanne, le musée dauphinois, le musée de la mine de Saint-Etienne, le musée Gadagne, les musées d'histoire de villes). Lieux de mémoire, musée d'histoire et services d'archives se sont vus associés à un réseau informel, suivi par la Drac et la région, aux méthodes de travail et aux actions culturelles à développer. A titre d'exemple, sur 31 projets retenus en 2008, 16 portaient spécifiquement sur les mémoires ou l'histoire de l'immigration.
- Les perspectives d'avenir: le travail culturel sur l'histoire et les mémoires des migrations dans la région passe par un travail en réseau d'acteurs qui apprennent à se connaître et approfondissent à l'occasion de rencontres sur le terrain ces thématiques. C'est à partir de la richesse de ce réseau, de sa réactivité que les relations peuvent s'approfondir avec un établissement de référence comme la CNHI.

Kamel Benabra, nouvellement nommé directeur de l'Acsé Rhône-Alpes, complète ce propos en affirmant qu'en cette période de transition et de RGPP, des partenariats comme celui passé avec Aralis, ne peuvent être tributaire de changements administratifs ou de personnes. La qualité des actions menées en dépend. C'est pourquoi l'Acsé Rhône-Alpes s'engage à les maintenir.

Deuxième temps fort de la matinée, Mustapha Najmi lance la table ronde : quelles évaluations et quelles perspectives pour Traces ? Quelles propositions de partenariats avec la CNHI ?

En préambule, il rappelle la spécificité de la démarche Traces :

- un temps fort consacré à la question des mémoires et de l'histoire des migrations en Rhône-Alpes qui a permis d'installer cette manifestation comme un événement culturel de la région
- un cadre de valorisation des initiatives des acteurs de terrain qui interviennent sur ces questions
- un cadre de mobilisation des acteurs visant à faire bouger les catégories et impliquer chercheurs, artistes, collectivités territoriales et acteurs de terrain.

Tour à tour vont ensuite s'exprimer de multiples partenaires régionaux illustrant la diversité de la dynamique Traces :

1/ Abdellatif Chaouite, représentant de l'ADATE (association dauphinoise pour l'accueil des travailleurs étrangers) et rédacteur en chef de la revue Ecartés d'identité, fait remarquer que Traces a permis de passer d'une première forme d'échanges simples entre structures partageant des préoccupations et des objectifs communs sur ces questions à une véritable dynamique régionale. Traces a réussi à articuler histoire et mémoires, connaissance et reconnaissance. En outre, la richesse des productions nées dans le cadre de Traces constitue un capital important. Traces contribue à un changement des regards, des postures et des capacités d'actions des uns et des autres.



En ce qui concerne les rapports à construire avec la CNHI, beaucoup d'acteurs ont milité pour cette reconnaissance institutionnelle de l'histoire de l'immigration. C'est donc un partenariat qui a une histoire et qui s'affine de plus en plus mais il est temps que ce partenariat change de vitesse de croisière et qu'il se concrétise sur des projets très précis.

2/ Antoine Ravat, chargé de mission au cinéma d'arts et d'essai de Saint-Etienne « le France » témoigne de son expérience en tant que responsable d'un dispositif d'action culturelle cinématographique centré sur des publics des quartiers en politique de la ville (sensibilisation au cinéma d'auteurs à partir de projection et rencontres, développement d'un travail partenarial avec des acteurs de terrain pour monter des projets de production cinématographique, éducation à l'image sur la question des représentations...) Le France croise le chemin de la biennale Traces en 2003 à partir d'un travail mené, grâce au soutien de la Drac, avec des jeunes sur l'influence des représentations des pays d'origine pour les personnes issues de l'immigration. Les foyers d'Aralis ouvrent leurs portes à ces jeunes. De ces rencontres naît la production d'un film. Depuis 2003, le France participe à toutes les éditions de Traces. Pour Antoine Ravat, le foisonnement d'événements dans Traces fait sa force mais des difficultés de communication sont à noter face à cette profusion d'informations. Il conclut donc par deux questions : quels moyens et quel cadre sont à donner à la communication ? Et quel rôle la CNHI peut-elle jouer dans cela ?

3/ Laure Piaton, directrice du centre du patrimoine arménien de Valence rappelle en introduction de son intervention que ce centre, ouvert depuis 2005, est un lieu dédié à l'histoire de toutes les immigrations et pas seulement celle de l'immigration arménienne. Des liens existent avec Traces depuis l'ouverture du centre et se sont concrétisés par l'organisation de cycles de conférence, de journée d'études. Pour Laure Piaton, ce dispositif est de mieux en mieux identifié localement par les acteurs institutionnels (MJC, médiathèques, structures culturelles). Si Traces est l'occasion pour les acteurs de donner plus de visibilité à leurs actions, il n'est pas qu'une vitrine et a favorisé l'émergence d'histoire, de mémoires locales et a permis que des projets remontent du terrain. Traces a également permis à des structures de servir de relais pour d'autres acteurs. Le défi aujourd'hui est de sortir du cercle des convaincus pour toucher un plus large public. Quant au rapport avec la CNHI, pour favoriser de multiples collaborations, il convient de définir des axes de travail commun et de mutualiser les moyens de la restitution publique.

4/ Philippe Moscarola, chargé de mission au sein de la ligue de l'enseignement, fédération des œuvres laïques de Savoie, souligne à son tour que ses liens avec Traces datent de 2005. Dans le cadre du projet miroir de l'intégration, un appel à projet vidéo a été lancé et a permis le recueil de témoignages d'anciens ayant vécu l'immigration. Ce qui apparaît central dans le dispositif Traces aujourd'hui est l'évolution du public. Une maturation est visible et s'exprime notamment à travers la qualité des débats, la transformation des discours. La force de Traces est également de favoriser la mise en relation avec de nouveaux partenaires ce qui permet de se confronter à d'autres démarches, d'autres types d'approches. Traces est devenu un lieu ressource qui donne accès à un carnet d'adresses de spécialistes de ces questions. Au niveau de la ligue de l'enseignement, il note une dynamique éducative sur ces questions mais la persistance de différences entre les départements.

5/ Florence Beaume, directrice des archives départementales de l'Ain, prend à son tour la parole. Elle tient à préciser, tout d'abord, que les services d'archives sont présents depuis longtemps sur le terrain de l'histoire de l'immigration de par leurs missions. Ils ont notamment participé aux travaux de recensement menés par l'association Génériques ou encore aux études histoire-mémoire de l'Acisé. Cependant, grâce à Aralis et au réseau Traces, une nouvelle démarche a été engagée impliquant acteurs de terrain, historiens, populations dans des journées portes ouvertes ou des parcours découverte autour des archives de l'histoire de l'immigration et de leur préservation. Ainsi, des publics inattendus sont-ils entrés dans ces services d'archives, souvent vus comme poussiéreux, entraînant un brassage des publics et des interactions intéressantes entre chercheurs et particuliers. Cette démarche a également permis aux archives de se réunir sur un projet commun. Néanmoins, il semble qu'aujourd'hui un palier ait été atteint et que la CNHI ait un rôle à jouer pour lancer des programmes de travail d'approfondissement, notamment pour les archives orales et associatives.



6/ Pour Philippe Hannus, historien, chargé de mission au parc national du Vercors, ce qui justifie son implication dans le forum Traces est sa volonté de faire jaillir de la complexité dans le microcosme caricaturé du Vercors, de réinscrire la construction de ce territoire et de son/ses identités dans le mouvement des sociétés, d'où la nécessité de construire un travail avec les radios locales, des enseignants, des MJC, des musées de pays, des structures d'éducation populaire... En 2005, il a mené un travail sur la communauté des italiens du Vercors et, en 2008, c'est la figure des étrangers sur ce territoire pendant 2^{nde} guerre mondiale qui est évoquée. Selon lui, le style Traces, c'est une décontraction dans la manière de faire circuler la parole et sa grande réussite est de mettre ensemble historiens, institutionnels et acteurs de terrain. Il souligne également l'importance du rôle de facilitateur de rencontres de la CNHI .

7/ Marc Villarubias, responsable de la mission de coopération culturelle de la ville de Lyon, souhaite offrir le point de vue de la politique de la ville. Il rappelle qu'à Lyon la culture a toujours eu une place importante pour la cohésion sociale et urbaine et que les actions à caractère mémoriel constitue un des volets de la politique culturelle de la ville.

Selon lui, dans le cadre de la politique de la ville, trois temps différents sur les actions mémorielles sont à noter:

- le temps de la production artisanale des projets de mémoire dans les années 80
- le temps où les artistes se sont saisis de ces éléments pour en faire des objets artistiques dans les années 90, ce qui a eu pour conséquence une ouverture sur l'extérieur
- le temps de la confrontation de ces projets à une réalité historique, à l'institution, au regard scientifique. C'est la phase actuelle et Traces apparaît à ce moment-là.

En ce sens, Traces a permis et permet de sortir de l'échelle communale, de se confronter à des points de vue différents (milieu rural, autres agglomérations) et a favorisé l'imprégnation des acteurs à ces questions. Cependant, des progrès restent à faire en matière d'archives et notamment en ce qui concerne la collecte des archives privées, en matière de transmission, en particulier aux jeunes générations et en matière de questionnement des politiques publiques de peuplement dans les zones d'habitat social.

Il s'agit de passer à l'opérationnel entre les différents niveaux (local, régional et national avec la CNHI) et de créer de véritables coproductions (expertise, moyens, diffusion, circulation des productions). Ces questions dépendent cependant du devenir de la politique de la ville : comment seront intégrées les questions culturelles dans les Contrats Urbains de Cohésion Sociale ? Les politiques culturelles vont-elles évoluer et intégrer ces questions ?

En ce qui concerne Traces, l'avenir est peut-être au passage d'un propos très centré sur les mémoires de l'immigration à la valorisation de la diversité et des relations interculturelles.

Les participants se retrouvent l'après-midi pour évoquer l'articulation entre un lieu et un réseau à la CNHI et répondre aux problématiques soulevées dans la matinée.

Patricia Sitruk, directrice générale de la CNHI rappelle en préambule les deux objectifs de ces rencontres régionales : faire vivre la Cité en région en lançant des grands programmes de travail communs et faire le point sur des questions structurantes pour la Cité.

Puis, elle s'attache à resituer les relations entre la Cité et le Réseau en décrivant les espaces de partenariat à la Cité. Toutes les institutions culturelles ont des réseaux mais la particularité de la Cité est que le réseau est fondateur et garde un rôle moteur dans la construction du projet de la Cité.

Elle rappelle que le réseau est représenté dans les instances décisionnaires et stratégiques de la Cité (conseil d'orientation, conseil d'administration et commission des acquisitions). La place du réseau dans la Cité est également incarnée par l'existence de la direction Réseau et Partenariats et d'un groupe de travail Réseau qui est force de propositions et impulse les relations avec l'ensemble des partenaires. Les relations Cité/Réseau se traduisent également par des espaces physiques particulièrement dédié au réseau au Palais de la Porte Dorée : le kiosque réseau et le hall Marie Curie, appelé dans la phase de préfiguration le Hall réseau. Le réseau a cependant vocation à irriguer l'ensemble des espaces de la Cité (musée, auditorium, médiathèque, galeries...)



Pour la directrice générale de la Cité, le réseau c'est aussi une méthode : diffuser le projet culturel et scientifique sur le territoire et le nourrir de l'ensemble des initiatives locales. C'est s'assurer que la Cité n'enferme pas le patrimoine de l'immigration dans un écrin mais reste en prise avec les réalités.

Comment rendre tangible ces principes ? Patricia Sitruk souhaite donner trois exemples :

1/ Le musée : Le parti pris de la Cité pour retracer l'histoire de l'immigration est de croiser, relier, tisser histoire et mémoires de l'immigration, connaissance et reconnaissance. Se pose la question des sources (archives, objets, récits de vie) à valoriser au sein de parcours et d'expositions. Le programme histoire et mémoire en régions lancé par l'Acisé et la Cité a montré la richesse des sources à exploiter. En ce sens, le réseau peut constituer un relais pour la découverte et l'étude de ces sources. Un lien est à trouver entre les services d'archives, le réseau et la Cité. Un travail très étroit a déjà été mené entre les archives départementales, municipales et la Cité. Un groupe de travail archives a notamment été mis en place pour accompagner la collecte et le dépôt. Mais ce travail doit être formalisé et pouvoir irriguer sur l'ensemble du territoire.

En ce qui concerne les expositions temporaires, des projets concrets nés de partenariats avec la région Rhône-Alpes ont déjà eu lieu à l'instar de la première exposition temporaire présentée à la Cité avec le centre du patrimoine arménien de Valence. D'autres viendront puisque deux projets d'expositions qui émanent de Traces ont été retenus par le conseil d'orientation pour une présentation à la Cité : une exposition sur la cité Marabat et l'exposition Mémoires d'exil. En outre, le projet de l'association Génériques « Générations, un siècle d'histoire culturelle maghrébine en France » fera l'objet d'une grande exposition temporaire à la Cité en novembre 2009.

2/ La programmation culturelle, en développement à la Cité en cette année 1, constitue également une autre voie pour l'intégration des projets du réseau au Palais de la Porte Dorée et depuis l'ouverture de l'auditorium, de multiples initiatives ont déjà été présentées.

3/ Les programmes scientifiques : deux programmes ont été lancés avec des partenaires du réseau :

- le [programme d'archives orales](#)* conduit par Laure Pitti, historienne, à l'initiative du Rahmi.
- le programme sur les lieux de mémoire lancés en 2008 contenant une partie recherche et une partie valorisation qui connaîtra une 1^{ère} concrétisation à l'occasion des journées européennes du patrimoine.

Patricia Sitruk répond ensuite à des sujets plus épars évoqués le matin :

1/ En ce qui concerne la place des artistes contemporains, la position de la Cité est de donner place à une expression artistique sur les questions d'immigration plus que donner place aux artistes issus de l'immigration

2/ Elle réaffirme la volonté de développer les liens avec les collectivités locales car leur implication sur ces questions est aujourd'hui essentiel. Par exemple, le projet d'itinérance de l'exposition Repères contiendra une déclinaison locale ce qui rendra nécessaire le développement des partenariats avec les collectivités.

3/ Patricia Sitruk précise également que si un partenariat étroit existe entre les deux institutions, la Cité n'a pas vocation à reprendre les missions de l'Acisé et en conséquence, à subventionner des projets. Elle partage le souhait que l'expertise de cette institution, en pleine restructuration, soit maintenue voire renforcée. Elle partage également l'inquiétude des porteurs de projets quant au devenir des subventions sur les questions histoire/mémoire de l'immigration.

Elle conclut son propos en énonçant les principaux enjeux de la Cité aujourd'hui :

- Inscrire le musée national dans le paysage culturel national et donner une légitimité à l'histoire de l'immigration
- Proposer une programmation artistique innovante qui renouvelle la réflexion sur histoire/ mémoire et création artistique
- Créer le plus d'espaces de rencontres possibles à la Cité
- Concrétiser et confirmer les partenariats historiques et construire de nouveaux partenariats
- Accueillir les publics les plus divers



En complément de cette intervention, Agnès Arquez-Roth, directrice Réseau et partenariats, souhaite apporter un éclairage sur les modalités de construction des partenariats. Elle souligne les efforts faits en interne à la Cité pour structurer, organiser et démontrer l'envi de répondre au désir de passer au concret, de monter des programmes d'action.

Elle rappelle que le réseau a vocation à irriguer l'ensemble des espaces de la Cité. Cependant, elle souhaite donner deux précisions en ce qui concerne les espaces particulièrement dédiés au réseau :

- Elle invite les participants à envoyer à la direction Réseau et Partenariats tous les documents de communication qu'ils éditent sur les thématiques de la Cité pour qu'il puisse être diffusés dans le kiosque Réseau et sur le site Internet de la Cité. Elle rappelle également que le kiosque peut être mis à disposition des partenaires pour annoncer des événements.
- Quant au hall Marie Curie, son ouverture est importante pour une meilleure intégration du réseau à la programmation de la Cité. Il permet notamment de présenter des initiatives menées par le réseau dans sa diversité sur les thématiques des grandes expositions temporaires à l'instar des actions de médiation présentées autour de l'exposition « A chacun ses étrangers ? France-Allemagne, de 1871 à aujourd'hui »

Son souhait en 2009 est de développer encore plus les modes de collaboration avec le réseau. Ces modes correspondent aux modes de structuration proposés :

- la charte du réseau qui permet de circonscrire un groupe de partenaires actifs avec qui des échanges spécifiques peuvent être développés
- des conventions cadre avec les partenaires historiques pour développer des programmes d'actions annuels
- des conventions de partenariats signées sur projet à partir de propositions étudiées par la direction Réseau et Partenariats en consultation avec les autres services et validées par la direction générale.

Michèle Daclin, présidente d'Aralis conclut une journée qui a pu rendre visible la diversité des acteurs culturels impliqués dans la démarche Traces. Cette journée préfigure des perspectives intéressantes de collaborations et de complémentarité entre la dimension régionale à asseoir et élargir dans un cadre politique, institutionnel et budgétaire en évolution et le cadre plus global de la mise en œuvre et de la montée en charge du projet de la Cité.

Dans le cadre de l'émergence de la CNHI, des objectifs communs et complémentaires s'articulent autour des axes suivants :

- rassembler, sauvegarder, mettre en valeur et rendre accessible les éléments relatifs à l'histoire de l'immigration en France
- contribuer à la connaissance et la reconnaissance de la participation des populations immigrés à l'histoire, à la société et la culture française.
- constituer et animer un réseau de partenaires sur ces questions
- contribuer à la lutte contre les discriminations et la défense valeurs universelles des droits de l'homme et du citoyen
- maintenir un principe de subsidiarité entre les démarches régionales et celles de la Cité

Pour Michèle Daclin, des collaborations futures s'exerceront de façon réciproque entre Traces et la CNHI. Les domaines d'interventions pourront être les suivants : actions de médiation, réponse à des appels à projets, organisation de manifestations artistiques, coproductions d'événements nationaux, appui des initiatives des acteurs de Traces, constitution de ressources à partir de commandes de la CNHI, accompagnement des acteurs de terrain, appels à collecte, programmes d'actions sur les archives de l'immigration (archives orales, préservation des archives associatives) et sur la valorisation des lieux de mémoire.

* Pour plus d'informations, voir la synthèse de la rencontre régionale de Bordeaux, 3 juillet 2008